

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5912**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes (ISARA-Lyon) spécialité viti-viniculture

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture	Directeur général de l'ISARA-Lyon, Directeur régional de l'agriculture et de la forêt

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

* Activités visées - Références de la Commission des Titres d'Ingénieur définissant l'ingénieur :

« Le métier de base de l'ingénieur consiste à poser et résoudre de manière toujours plus performante des problèmes souvent complexes liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre, au sein d'une organisation compétitive, de produits, de systèmes ou de services, éventuellement à leur financement et à leur commercialisation. A ce titre, l'ingénieur doit posséder un ensemble de savoirs techniques, économiques, sociaux et humains, reposant sur une solide culture scientifique.

L'activité de l'ingénieur mobilise des hommes et des moyens techniques et financiers, souvent dans un contexte international. Elle reçoit une sanction économique et sociale, et prend en compte les préoccupations de protection de l'Homme, de la vie et de l'environnement, et plus généralement du bien-être collectif. »

- Activités visées de l'ingénieur de l'ISARA-Lyon :

Le métier de base de l'ingénieur de l'ISARA-Lyon consiste à poser et résoudre des problèmes de nature technologique, concrets et souvent complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre de produits, de systèmes ou de services.

L'ingénieur de l'ISARA-Lyon étudie un problème dans sa globalité, en prenant en compte toutes les dimensions, qu'elles soient techniques, économiques, environnementales humaines, sociales...

L'ingénieur de l'ISARA-Lyon anime et dirige des équipes dans un contexte pluriculturel.

Il exerce des responsabilités dans les différents domaines liés à la filière viti-vinicole : la viti-viniculture elle-même et ses organismes professionnels, les exploitations viti-vinicoles, les négociants, la distribution, le développement rural et les collectivités territoriales, l'environnement.

* Capacités et compétences attestées de l'ingénieur ISARA-Lyon : - il sait équilibrer conception et action

- il maîtrise l'analyse et la synthèse
- il est particulièrement compétent dans un domaine et sait s'adapter dans d'autres
- il est conscient des réalités du terrain
- il maîtrise la complexité et est capable d'agir dans un environnement incertain en étant réactif
- il a le sens de l'écoute et respecte les autres
- il sait communiquer en groupe, en particulier dans un milieu international

En outre, il possède des capacités et compétences fortes sur les quatre pôles importants constituant la filière viti-vinicole :

*Viticulture et agronomie

- cadre impliqué dans le montage, l'accompagnement, la réalisation et l'évaluation d'un projet de développement viti-vinicole et/ou de création d'exploitation viti-vinicole, tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud en prenant en compte les aspects environnementaux,

- capacités spécifiques :

.prendre en compte les différentes dimensions du développement économique, technique, social, culturel, politique, législatif, environnemental,

.proposer des actions préventives ou correctives,

.animer et communiquer pour faire travailler ensemble des employés et des acteurs de ce projet de développement,

.maîtriser les outils d'analyse des territoires (SIG, télédétection, méthode d'acquisition et de traitement des informations spatialisées), les nouvelles techniques de création et de culture de la vigne.

*Viticulture et œnologie

- cadre bien au fait des productions vinicoles et/ou des techniques œnologiques et de la réglementation en matière environnementale, il met en œuvre et pilote des processus de production ou des programmes d'innovation technologique, de recherche/développement ou des

politiques qualité,

- capacités spécifiques :

.mettre en œuvre des procédés et organisations industriels,

.développer des activités, dans la filière viticole et œnologique, prenant en compte l'ensemble des aspects techniques, économiques, sociaux ou environnementaux, dans un contexte fluctuant et complexe,

.avoir la connaissance spécifique et actualisée de la filière viticole et des techniques œnologiques,

.posséder une approche globale de l'exploitation et analyser le fonctionnement des exploitations cultivées, des parcelles cultivées au bassin de production,

.établir un diagnostic et faire de la prospective,

.gérer les relations et l'interface production/transformation,

.traiter les problèmes de qualité/sécurité des produits viticoles sous les angles scientifique, technique, législatif et politique (gestion des risques et communication).

*Management de l'aval (marketing, commerce, vente)

- cadre qui sera capable de remplir des missions à caractère managérial et/ou commercial dans une entreprise oeuvrant sur des marchés de plus en plus ouverts, nationaux ou internationaux,

- capacités spécifiques :

.appréhender la complexité de l'innovation depuis la création de produits nouveaux jusqu'au marketing et à la mise en marché,

.participer à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de plans d'actions pour la filière viticole et la distribution,

.intégrer la dimension internationale spécifique à la filière viti-vicole,

.maîtriser les outils des marchés, des techniques de commerce et de vente.

*Management et gestion de l'entreprise ou de l'organisation

- cadre qui tout en mobilisant un savoir faire technique et scientifique, sera capable de remplir des missions à caractère managérial et/ou de gestion dans une entreprise oeuvrant dans un environnement soumis à la globalisation,

- capacités spécifiques :

.maîtriser les outils informatiques de l'entreprise à des fins d'organisation et de communication interne, notamment,

.comprendre et intégrer le processus de création/reprise d'entreprise et repérer les acteurs ressources,

.maîtriser les outils de la gestion des risques, des outils financiers.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

* Secteurs d'activité :

Exploitations viti-vicoles, coopératives, organisations professionnelles, organismes certificateurs, fournisseurs de la filière viti-vicole, industries agro-alimentaires, négociants et metteurs en marché des produits viti-vicoles, grande distribution, secteur bancaire, conseil et aménagement, collectivités territoriales, organisations professionnelles, cabinets d'expertises, bureaux d'études, cabinets conseil, organismes de recherche et de développement.

* Types d'emplois accessibles :

Responsable d'exploitation viticole ou vinicole, Régisseur, Gestionnaire de patrimoine, Directeur de domaine, Maître de chai, Œnologue, Directeur de production, Responsable approvisionnement/collecte, Directeur de coopératives, Responsable qualité, Responsable de laboratoire d'analyses, Responsable d'expérimentation, Ingénieur Recherche et Développement, Directeur marketing, Directeur export, Chef de produit, Chef de zone import/export, Cadre commercial, Directeur de magasin en grande distribution, Manager rayon liquide, Directeur de syndicat, Directeur technique puis Directeur général de Comité Interprofessionnel, Responsable de système d'information, Responsable logistique, Conseiller d'entreprise, Analyste crédit, Chargé de clientèle Banque, Ingénieur d'études, Chargé d'études viticoles, Conseiller viti-vicole, Cadre collectivités territoriales

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

H2502 : Management et ingénierie de production

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

M1707 : Stratégie commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'obtention du diplôme nécessite : - l'obtention au cours d'un 2ème cycle (2 années du cursus, organisées en 4 semestres) d'unités de valeur relatives à la maîtrise des savoirs fondamentaux pour l'ingénieur spécialité filière viti-vicole, à l'apprentissage de l'anglais (accessoirement d'une seconde langue),

- une mise en situation en entreprise de la filière viti-vicole par la réalisation d'une mission qui permettra l'application du travail d'ingénieur dans un ou plusieurs domaines d'activité de la filière viti-vicole

- un mémoire de fin d'études qui fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance orale devant un jury (professionnels et enseignants),

- un niveau d'anglais reconnu par l'obtention d'un examen international ou d'un score minimum à un test normalisé (750 pour le TOEIC par exemple).

Le programme pédagogique est régulièrement adapté aux évolutions des connaissances et des débouchés. Il permet la maîtrise progressive des savoirs théoriques et des savoir-faire. Toutes les unités pédagogiques sont validées par des évaluations en cours de formation et en fin de semestre, selon le système des ECTS (30 crédits ECTS par semestre). Les modalités d'évaluation sont définies dans le règlement des études.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Directeur général, directeur de l'enseignement, responsable de l'apprentissage, enseignants-chercheurs et professionnels pour la soutenance du mémoire de fin d'études
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Directeur général, enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Le titre d'ingénieur diplômé conférant le grade de master permet de s'inscrire en doctorat.	

Base légale

Référence du décret général :

Date de publication initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur pour la voie de la formation initiale par apprentissage: Journal Officiel du 28 mai 2005 (p 20 / 53).

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur (formations initiale par apprentissage) : 29 mars 2005.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613.4 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002).

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Site internet de l'école Site internet de la FESIA (fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture)

Site internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français

<http://www.portea.fr>

<http://www.fesia.fr>

<http://www.isara.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :